

# Deuxième Assemblée générale

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Protocol**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **82 (1899)**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

III

**Deuxième Assemblée générale,**

le 2 août, à 9 heures du matin,  
dans la salle du Grand Conseil.

---

1. M. le Président donne lecture d'un télégramme de M. Louis Favre, exprimant sa reconnaissance de sa nomination comme président d'honneur, et ses regrets de ne pas pouvoir assister à la session.

2. Les rapports de la Commission géologique et de la Commission des glaciers sont présentés et adoptés.

3. M. le prof. Dr C. SCHRÖTER (Zurich) raconte ensuite quelques traits d'un *Voyage autour du monde*. Il profite d'abord de l'occasion pour remercier son compagnon de voyage, M. Maurice Pernod, de Neuchâtel, qui l'avait invité à l'accompagner, [de la manière large dont il a dirigé cette entreprise qui a beaucoup enrichi les collections de l'École polytechnique fédérale. Puis il décrit quelques étapes d'un trajet rapide à travers l'Amérique du Nord (désert du Colorado, steppe à *Artemisia* du Nevada, station agronomique de la Californie), dépeint brièvement la végétation de Honolulu, et consacre plus de détails à une excursion dans l'intérieur du Japon (Nikko et lac de Chuzenji) où les voyageurs ont été enchantés par la richesse en essences forestières et la beauté des teintes d'automne. Par la Chine, Saïgon et Singapore, nous arrivons à Java, où nous étudions, avec le conférencier, la curieuse végétation du littoral et ses adaptations merveilleuses, puis

nous nous rendons à Buitenzorg, en traversant une série de paysages tropicaux. Nous admirons la grandiose institution du jardin botanique de cette localité, avec ses nombreux laboratoires, puis nous suivons les voyageurs dans une excursion à l'intérieur, à Tjibodas et sur le volcan de Pangrango (3020 m.), en passant par la forêt vierge et en étudiant ses traits caractéristiques (lianes, épiphytes, saprophytes).

La conférence est illustrée par un grand nombre de plantes séchées et de photographies, entre autres par une série d'environ 200 vues stéréoscopiques faites par les voyageurs et reproduisant la végétation des tropiques.

4. Le rapport de la Commission de la Bibliothèque est présenté et adopté. M. F.-A. FOREL (Morges) est nommé membre de la Commission en remplacement de M. le professeur Lang (Soleure), décédé. Le crédit de 1000 francs demandé par la Commission est voté.

5. Le rapport de la Commission géodésique est présenté et approuvé.

6. Le rapport de la Commission sismologique est adopté. Le crédit de 100 fr. demandé par elle est voté.

7. Le rapport de la Commission limnologique est présenté et approuvé. Le crédit de 150 fr. demandé par elle est accordé. M. F.-A. FOREL est nommé membre de cette Commission.

8. Le rapport de la Commission des tourbières est présenté et adopté.

9. Le rapport de la Commission des rivières est approuvé. Le crédit de 100 fr. demandé par elle est voté.

10. M. le D<sup>r</sup> MORIN (Colombier) entretient l'Assemblée du *Traitement de la tuberculose par l'altitude*. Il fait d'abord l'historique de la question et montre que

si les régions élevées ne confèrent pas une immunité absolue pour la tuberculose, cette maladie est bien moins répandue à la montagne qu'à la plaine, et que les cas de guérison y sont plus nombreux. Puis il passe à l'étude du climat de la montagne, dont les facteurs caractéristiques sont les suivants :

1° La *raréfaction de l'air*, qui force le malade à faire une gymnastique pulmonaire spécialement favorable aux tuberculeux. Pour absorber la quantité d'oxygène nécessaire à l'organisme, la respiration doit devenir plus profonde ; il en résulte une activité plus grande de la respiration et de la circulation, et une augmentation du nombre des globules sanguins ;

2° La *pureté de l'air*, moins chargé de poussières et de microbes que celui de la plaine ;

3° La *sécheresse de l'air* ;

4° L'*insolation*, dont la durée est plus grande et plus constante.

Les basses températures des hauteurs, le calme de l'atmosphère dans les stations abritées contre les vents du nord, ont aussi leur importance.

M. Morin pense que le climat d'altitude déploie ses effets utiles durant l'année entière. Après avoir examiné dans quels cas le séjour de l'altitude est utile et dans lesquels il est inutile ou nuisible, il montre que l'air des hauteurs produit une accélération de la nutrition générale. Pour conclure, le conférencier se prononce pour l'établissement, dans chaque canton, d'un hospice de tuberculeux où l'on recevrait tous les malades et qui, opérant une sélection, enverrait dans un sanatorium de montagne les malades curables.

11. Le rapport de la Commission cryptogamique est présenté et adopté. La Société décide d'appuyer la demande de crédit de 1200 fr. que la Commission adresse au Conseil fédéral.

12. M. SCHRÖTER propose les deux résolutions suivantes, qui sont adoptées par acclamation :

« L'Assemblée générale charge le Comité annuel de la Société de bien vouloir exprimer ses remerciements aux autorités et aux particuliers qui ont contribué à la réussite de la session. »

« L'Assemblée remercie le Comité annuel et les divers Comités qui se sont occupés de l'organisation de la réunion.

13. M. DE TRIBOLET, président annuel, déclare la session close.

---